

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

LE MARDI 18 AOÛT 2026, À 18 H

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO CA26 30 07 0192 SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-167

PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN PROJET RÉSIDENTIEL DE VINGT LOGEMENTS SITUÉ AU 15825, RUE NOTRE-DAME EST, SUR LE LOT NUMÉRO 1 875 210 DU CADASTRE DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juillet 2026, le premier projet de résolution numéro CA26 30 07 0192 sur le projet particulier numéro PP-167, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation **le mardi 18 août 2026 à compter de 18 h à la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil)

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise la démolition du bâtiment existant et ses dépendances afin d'y implanter une nouvelle construction résidentielle de vingt logements, exploitant mieux le potentiel du site situé le long d'une artère majeure.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par lui, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est situé dans la zone numéro 042 et est bordé des zones contiguës numéro 034, 037, 038, 039, 040, 043, 044 et 045. Le plan ci-après illustre la zone visée et les zones contiguës. Les personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de résolution, si elles en manifestent le désir.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation sur le site web de l'arrondissement dans la section [Consultations publiques en cours à RDP-PAT](#), ainsi que dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 10 août 2026

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj